

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

Fiche du 19/1/2016, révision 2



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: RESINA DOLPHON CB-1078

Code commercial: 351326

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: résine électriquement isolant pour des applications industrielles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

ALBESIANO SISA Vernici S.r.l. - Società con unico socio

Via Rigolfo 73 - 10028 - Trofarello (TO) - Italia

Tel: +39/0116493111

Fax: +39/0116493112

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

Giovanni Rocco - info.albesiano@vonroll.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tel: +390116493111 (h. 8/12 ÷ 13/17 heure italienne)

Fax: +390116493112

Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal

200 rue du Faubourg St Denis - Paris

Tel: +33 1 40 05 48 48


cap.paris@lrb.aphp.fr


www.centres-antipoison.net


### SECTION 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

 Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.

 Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

 Attention, Skin Sens. 1, Peut provoquer une allergie cutanée.

 Aquatic Chronic 2, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles:



351326/2 (1272/2008/EC)

Page n. 1 de 8

**vonRoll**

**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio  
Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia  
Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com  
Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S

  
EST. 1910

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

Attention

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation.

Qualité spéciale:

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Contient:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine

1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane: Peut produire une réaction allergique.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP et classification relative :

>= 25% - < 30% produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine

REACH No.: 01-2119456619-26, Numéro Index: 603-074-00-8, CAS: 25068-38-6, EC: 500-033-5

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

⚠ 3.4.2/1-1A-1B Skin Sens. 1, 1A, 1B H317

⚠ 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411

>= 7% - < 10% 1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane

REACH No.: 01-2119463471-41, CAS: 16096-31-4, EC: 240-260-4

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

⚠ 3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317

⚠ 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les contenants non endommagés.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucun

Valeurs limites d'exposition DNEL

N.A.

Valeurs limites d'exposition PNEC

N.A.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect et couleur: Liquide homogène noir

Odeur: Caractéristique

Seuil d'odeur : N.A.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: N.A.

351326/2 (1272/2008/EC)

Page n. 4 de 8

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

Inflammation solides/gaz:	N.A.	
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	
Densité des vapeurs:	N.A.	
Point éclair:	>150 °C	
Vitesse d'évaporation :	N.A.	
Pression de vapeur:	N.A.	
Densité relative:	>= 1900	<= 2000 g/l
Hydrosolubilité:	N.A.	
Solubilité dans l'huile :	N.A.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):		N.A.
Température d'auto-allumage :	N.A.	
Température de décomposition:	N.A.	
Viscosité:	N.A.	
Propriétés comburantes:	N.A.	

### 9.2. Autres informations

Miscibilité:	N.A.	
Liposolubilité:	N.A.	
Conductibilité:	N.A.	
Propriétés caractéristiques des groupes de substances		N.A.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité  
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique  
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Peut s'enflammer au contact d'agents d'oxydation forts.
- 10.4. Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles  
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques  
Informations toxicologiques concernant le mélange :  
N.A.  
Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :  
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine - CAS: 25068-38-6
  - a) toxicité aiguë:  
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 15.000 mg/kg  
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 23.000 mg/kg
- 1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane - CAS: 16096-31-4
  - a) toxicité aiguë:  
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 3.010 mg/kg - Source: OECD 401

Les résines époxydes contenues dans ce produit sont irritantes mais seulement de manière faible. Toutes les résines époxydes, de toute façon, peuvent causer une sensibilisation de la peau qui varie d'un individu à l'autre. Dans une personne la dermatite allergique pourrait ne pas se manifester au début mais seulement après plusieurs jours ou semaines de contacts fréquents et prolongés.

351326/2 (1272/2008/EC)

Page n. 5 de 8

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

C'est pour cette raison, bien que les résines soient faiblement irritantes, que le contact avec la peau doit être soigneusement évité. A la suite de la sensibilisation, mêmes des exposition à de petites quantités de matériel peuvent causer localement

Mutagène catégorie 3

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine - CAS: 25068-38-6

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 2 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 1.8 mg/l - Durée h: 48

Point final: ErC50 - Espèces: planteacq = 11 mg/l - Durée h: 72

1,6-bis(2,3-epoxypropoxy)hexane - CAS: 16096-31-4

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 88.3 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 47 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 30 mg/l - Durée h: 96

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun

N.A.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. UN number

Numéro ONU: 3082

## Fiche de Données de Sécurité

### RESINA DOLPHON CB-1078

- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally Hazardous Substance Liquid, N.o.s., (Blend Epoxy Resin)
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
Routier (ADR): 9  
Aérien (ICAO/IATA): 9  
Maritime (IMO/IMDG): IMCO CLASS 9 - UN 3082  
EmS: F-A, S-F
- 14.4. Groupe d'emballage: III
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
Marine polluant: Oui (Epoxy Resin)
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
ADR-Code de restriction en tunnel: (E)
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC  
Non

#### SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses)

Dir. 99/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses)

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Dir. 2006/8/CE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 7 58/2013

Règlement (EU) n° 453/2010 (Annexe II)

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directives 2012/18/EU (Seveso III):

E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

#### SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

351326/2 (1272/2008/EC)

Page n. 7 de 8

# Fiche de Données de Sécurité

## RESINA DOLPHON CB-1078

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1 "TLV pour 1989-90"

Insert further consulted bibliography

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE:	Exposition à long terme.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH)
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.

Sections modifiée par rapport à la version précédente: 2, 3, 11, 12, 16